

Valorisation des déchets de la coprahculture

La coprahculture est une production dominante de l'agriculture polynésienne. Selon le dernier recensement agricole, la filière regroupe 2 030 exploitants sur 29 015 ha de cocoteraies principalement aux Tuamotu-Gambier. En 2022, la Polynésie française a produit 8 950 tonnes de coprah qui ont servi à fabriquer 5 570 T d'huile brute exportée vers la métropole, 394 T d'huile raffinée pour la fabrication du monoï de Tahiti Appellation d'origine et 2 980 T de tourteau de coprah vendu aux éleveurs polynésiens comme aliment du bétail.

Si la filière exploite aujourd'hui essentiellement la chair de la noix de coco, d'autres parties du fruit du cocotier sont valorisables et font l'objet d'étude de faisabilité.

LA RICHESSE DES SOUS-PRODUITS DE LA COPRAHCULTURE

Le modèle actuel de la filière coprah engendre des ressources inexploitées telles que la tourbe et la fibre de la noix de coco. C'est pourquoi la Direction des Ressources marines (DRM) et la Direction de l'Agriculture (DAG) en partenariat avec le projet PROTEGE cherchent à valoriser ces ressources en développant des filières plus respectueuses de l'environnement et au bénéfice de la population locale.



1 CREER DE LA VALEUR AJOUTEE
Aujourd'hui, la tourbe et la fibre de la noix de coco sont considérés comme des déchets.



2 REDUIRE LA DEPENDANCE AUX IMPORTATIONS
Les agriculteurs locaux sont dépendants de l'importation de terreau pour produire leur semis.

Chaque année, la Polynésie française importe entre 1 000 et 1 500 tonnes de terreau et tourbe.

3 REDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS FILIERES
En limitant nos importations, nous réduirons l'impact carbone de nos filières.

Du cordage local à base de fibres de coco ?

Verdissons notre fenua

PROJET EN COURS

Depuis 2022, la Direction des Ressources marines conduit un projet de fabrication de cordage à base de fibres de coco à Raiatea avec les partenaires POLYACHT et SARL VAIHUTI FRESH. Leur objectif est de développer un protocole de fabrication du coco au cordage.

Ces cordages 100 % végétales et locales pourraient ainsi remplacer l'utilisation de corde classique dans des secteurs tel que la perliculture qui cherche à se tourner vers des pratiques éco-responsables. Cependant la résistance de ces cordes en immersion marine reste à éprouver.



METHODE DE FABRICATION DES CORDAGES EN IMAGES



1/ ROUISSAGE



2/ DEFIBRER



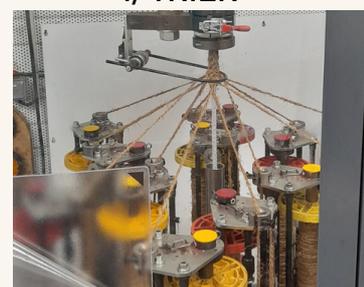
3/ TAMISER



4/ TRIER



5/ TORONNER



6/ TRESSER

Du terreau de semis local à base de tourbe de coco

Verdissons notre fenua

DES RÉSULTATS PROMETTEURS !

Depuis 2021, la Direction de l'agriculture teste la faisabilité et la rentabilité économique d'un terreau de semis fabriqué localement à partir de sous-produits de la coprahculture en collaboration avec la SARL VAIHUTI FRESH et TAHITI CONSULTING GROUP.

Les travaux menés ont permis d'établir les procédés de production d'un terreau de semis composé à 100% de tourbe de coco locale de qualité comparable aux terreaux importés actuellement et pour un prix de revient trois fois moindre.

Mélangé à 50% avec du compost, ce terreau de tourbe de coco devient alors mottable.



METHODE DE FABRICATON DU TERREAU DE SEMIS EN IMAGES



1/ ROUISSAGE



2/ DEFIBRAGE



3/ RECUPERATION
DE LA TOURBE



4/ MATURATION



5/ TAMISAGE



6/ MOTTAGE